

Le Canada et l'Afrique

D'autre part, nos petits projets ont permis de satisfaire les besoins croissants de financement de petites initiatives qui sont autant de réponses adaptées aux difficultés liées à la sécheresse envahissante au Sahel.

■ **Le Canada-Afrique :** *La femme semble avoir une place privilégiée dans les projets FAM. Pourquoi ? La femme est-elle plus dynamique que l'homme ou s'agit-il de lui donner un nouveau rôle, un rôle qu'elle ne jouait peut-être pas auparavant dans le développement de son pays ?*

● **Carole Robert :** Je suis d'avis que l'un des meilleurs moyens de rejoindre les femmes et de les convier à jouer un rôle d'agent de développement dans leur propre pays est le recours aux petits projets. Leur participation y est généralement réelle et efficace bien qu'elle trouve souvent son cadre de réalisation dans des groupements mixtes. Les petits projets peuvent avoir une incidence très positive pour l'intégration de la femme au développement. En effet, les FAM les encouragent à devenir les promoteurs et gestionnaires de projets de coopération mais aussi contribuent, par la nature même de leur subvention, à alléger les travaux des femmes. Notamment, par les projets subventionnant les moulins à mil, les foyers améliorés ou ceux facilitant l'accès à l'eau. D'autres petits projets contribuent directement à l'amélioration de leurs activités de production. Ce sont par exemple, les projets de maraîchage, de petit élevage et d'artisanat commercialisé qui sont autant d'apports aux revenus du ménage familial. Enfin, de petits projets visant l'amélioration des conditions sanitaires, tels la construction et l'équipement de postes de santé et de maternités rurales, contribuent eux-aussi à une meilleure insertion de la femme dans son milieu.

■ **Le Canada-Afrique :** *Quel objectif souhaiteriez-vous proposer pour les années à venir. Quel domaine mériterait, à votre avis, d'être appuyé davantage dans le programme FAM ?*

● **Carole Robert :** Compte-tenu de la diversité des pays dans lesquels s'applique notre programme, ainsi que l'ampleur des problèmes qui touchent tout autant les secteurs de l'agriculture, de l'éducation, de la santé et bien d'autres domaines encore, je crois qu'il s'agira davantage pour les FAM d'appuyer des réseaux productifs locaux, tels les associations villageoises, les ONGs locales et nationales ou les structures adminis-



● *L'un des projets FAM réalisés au Sénégal en 1983 consistait en la fourniture de l'équipement aux teinturières de Médina-Sabakh au Sine-Saloum. Ce centre reste dynamique, en 1985 et la gratitude subsiste. «La participation des femmes est généralement réelle et efficace bien qu'elle trouve souvent son cadre de réalisation dans des groupements mixtes».*

tratives décentralisées que des secteurs spécifiques. En effet, ces réseaux sont tous des intervenants bien intégrés auprès des populations locales, tant rurales qu'urbaines, et peuvent donc définir pertinemment les besoins inscrits dans un secteur donné. Il s'agira de mieux répondre aux besoins des collectivités locales par le biais du choix pertinent du réseau, lequel permettra de rencontrer les objectifs définis dans les projets. Par ailleurs, il serait sage d'encourager les projets ayant un volet de développement des technologies adaptées au milieu africain et ceux des énergies renouvelables en général.

■ **Le Canada-Afrique :** *Quels sont les critères de sélection des projets ? Sur quoi vous basez-vous pour approuver un projet ?*

● **Carole Robert :** Tout en tenant compte de ce que je vous ai dit précédemment, nous privilégions, avant tout, le financement de petits projets qui favorisent le développement économique, éducationnel, sanitaire ou technologique des pays desservis par notre programme. Nos

critères de sélection encouragent un fort degré de participation locale, la démonstration d'une bonne capacité d'encadrement administratif du projet, enfin la preuve que des retombées seront effectives pour les communautés locales. Les promoteurs des projets peuvent être des organismes ou institutions nationales et locales, ou des associations ayant une expertise dans des actions de développement. La rentabilité du projet et son apport communautaire doivent être impérativement démontrés avant l'acceptation de celui-ci. Il ne s'agit donc pas de subventionner un entrepreneur privé ayant un projet à finalité lucrative, mais d'appuyer de bons projets communautaires de développement à un coût relativement peu élevé.

■ **Le Canada-Afrique :** *Avez-vous déjà eu l'occasion de faire une évaluation des projets ou sont-ils trop récents pour qu'on puisse parler d'une évaluation ?*

● **Carole Robert :** Il faudrait répondre à votre question en deux temps. Tout d'abord, jusqu'au moment où nous n'avions pas de consul-